



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



25091253

de

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

02 JUL. 2025

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0402 550 691

Dénomination

(en entier) : **LA CITE DES COUTELIERS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Rue Albert, 18 - 5030 Gembloux**

Objet de l'acte : ARTICLE 32 - POUVOIR D'INVESTIGATION ET DE CONTRÔLE DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée Générale du 18/06/2025 a avalisé la nomination du bureau GROUPE AUDIT BELGIUM SRL
Av. du Bourgmestre Etienne Demunter 5 / 10 à 1090 BRUXELLES, représenté par Monsieur Julien TISON,
en tant que Commissaire qui exercera le contrôle de la comptabilité et des comptes annuels (article 152
quinquies, al. 2 du CWLHD) pour une durée de trois ans de 2025 à 2027 (cfr Organe d'Administration du
16/10/2024).

Benoît WELTER
Directeur-Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).